ENVIRONNEMENT

ICPE niveau 1 : classer l'installation, monter le dossier et dialoguer

Un responsable de site découvre que son activité relève des installations classées. Il ne sait ni sous quel régime ni ce que l'arrêté préfectoral lui impose réellement. Une extension d'atelier est envisagée sans mesurer son effet sur le classement. La visite de l'inspection approche et le dossier administratif reste incomplet. Deux jours en présentiel ou à distance pour acquérir la pratique de cette réglementation. Vous apprenez à classer une installation à partir de ses activités réelles. Vous suivez le parcours d'un dossier de la demande à l'arrêté. Vous savez lire les prescriptions applicables et organiser les preuves de conformité attendues par l'inspection.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 558 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables environnement et QHSE responsables de site et techniciens en charge du suivi administratif des installations.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Classer une installation à partir de la description de ses activités et de ses capacités
- Distinguer les régimes applicables et les obligations qui en découlent
- Constituer les pièces d'un dossier de demande et suivre son instruction
- Lire un arrêté préfectoral et en extraire les obligations opérationnelles
- Préparer la visite de l'inspection et organiser les preuves de conformité

03 Programme détaillé

M1 Le champ des installations classées

- Savoir si l'on est concerné
- Logique de la nomenclature et lecture d'une rubrique
- Activités et capacités qui déclenchent le classement
- Notion d'établissement et périmètre de l'exploitant
- Cas des activités connexes et des stockages
- Atelier : Classement des activités décrites par chaque participant avec recherche des rubriques correspondantes.

M2 Les régimes et leurs obligations

- Déclaration enregistrement autorisation
- Différences de procédure et d'exigences entre les trois régimes
- Prescriptions générales et prescriptions particulières
- Obligations de déclaration en cours d'exploitation
- Changement d'exploitant et modification d'installation
- À retenir : Une évolution d'activité peut faire basculer une installation d'un régime à un autre sans que le site change d'apparence.

M3 Monter et suivre un dossier

- De la demande à l'arrêté
- Pièces constitutives du dossier selon le régime
- Instruction consultation des services et participation du public
- Échanges avec l'administration pendant l'instruction
- Lecture et discussion des prescriptions de l'arrêté
- Cas pratique : Les participants listent les pièces d'un dossier pour un projet décrit et repèrent celles qui demandent une étude externe.

M4 Vivre avec son arrêté

- Conformité contrôle et suites
- Traduction des prescriptions en obligations opérationnelles
- Organisation des enregistrements et des preuves
- Déroulement d'une visite d'inspection
- Suites possibles et traitement des écarts
- Mise en situation : Visite d'inspection simulée sur un site décrit avec restitution des écarts relevés.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 558 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr